

LOUCHET – CAPDEVILLE

Société civile professionnelle d'avocats
inscrits dans le ressort de la Cour d'Appel de Chambéry
B.P. 143 – 73204 ALBERTVILLE CEDEX

VENTE

AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR SUITE DE SAISIE IMMOBILIERE

Sur la commune d'**ALBERTVILLE** (Savoie)

**D'UN LOCAL A USAGE COMMERCIAL OU
PROFESSIONNEL, D'UNE RESERVE ET
D'UN EMPLACEMENT DE PARKING**

*Adjudication fixée au **VENDREDI 5 OCTOBRE 2018 à 14 H***

*devant Madame le Juge de l'Exécution près le
Tribunal de Grande Instance d'**ALBERTVILLE (73200)**,
Palais de Justice, 5 avenue des Chasseurs Alpains*

MISE A PRIX EN UN LOT : 25.000 €

Dans un immeuble en copropriété dénommé "RESIDENCE COTY" cadastré section AK n° 341 et AK n° 342, ayant fait l'objet d'un état descriptif et règlement de copropriété suivant acte du 20 juillet 1982 publié le 26 juillet 1982 volume 6371 n° 2, à savoir :

- le LOT 51 : une réserve située au sous-sol du bâtiment A et les 690/100.000° des parties communes,
- le LOT 77 : un local à usage commercial ou professionnel, d'une superficie Loi Carrez de 52,48 m², situé au rez-de-chaussée du bâtiment A3 avec coin lavabo et WC et les 1.560/100.000° des parties communes,
- le LOT 91 : un emplacement de parking situé dans la cour et portant le n° 33 et les 60/100.000° des parties communes,

Ces biens ont été saisis à la requête de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DES SAVOIE, ayant pour nom commercial «CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE», société coopérative à capital et personnel variables, régie par les articles L. 512-20 et suivants du code monétaire et financier, ayant son siège social 4 avenue du Pré-Félin à ANNECY LE VIEUX (Haute-Savoie), inscrite au RCS d'ANNECY sous le n° D 302 958 491, dont l'adresse postale est (74985) ANNECY CEDEX 9, représentée par le Président de son Conseil d'Administration domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour avocat Maître Julien CAPDEVILLE, avocat au barreau d'ALBERTVILLE (Savoie), y demeurant B.P. 143 (73204) ALBERTVILLE CEDEX, membre de la SCP LOUCHET-CAPDEVILLE.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat régulièrement inscrit au barreau d'ALBERTVILLE. Les frais de poursuites et d'adjudication seront payables par l'adjudicataire en sus de son prix suivant les conditions fixées par le cahier des conditions de la vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

- Julien CAPDEVILLE, avocat – B.P. 143 (73204) ALBERTVILLE CEDEX, membre de la SCP LOUCHET-CAPDEVILLE, au cabinet duquel le cahier des conditions de vente peut être consulté (tél. 04.79.38.59.01),
- Site internet de l'Ordre des Avocats d'ALBERTVILLE : www.avocats-albertville.fr,
- Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance d'ALBERTVILLE où le cahier des conditions de vente a été déposé et où il peut être consulté (tél. 04.79.32.43.14).

Une visite des lieux sera organisée par la SELARL ALP JURIS, huissiers de justice à ALBERTVILLE (tél. 04.79.10.02.10), le **vendredi 21 septembre 2018 de 11 H à 12 H**.

Fait à ALBERTVILLE
Signé Julien CAPDEVILLE, avocat